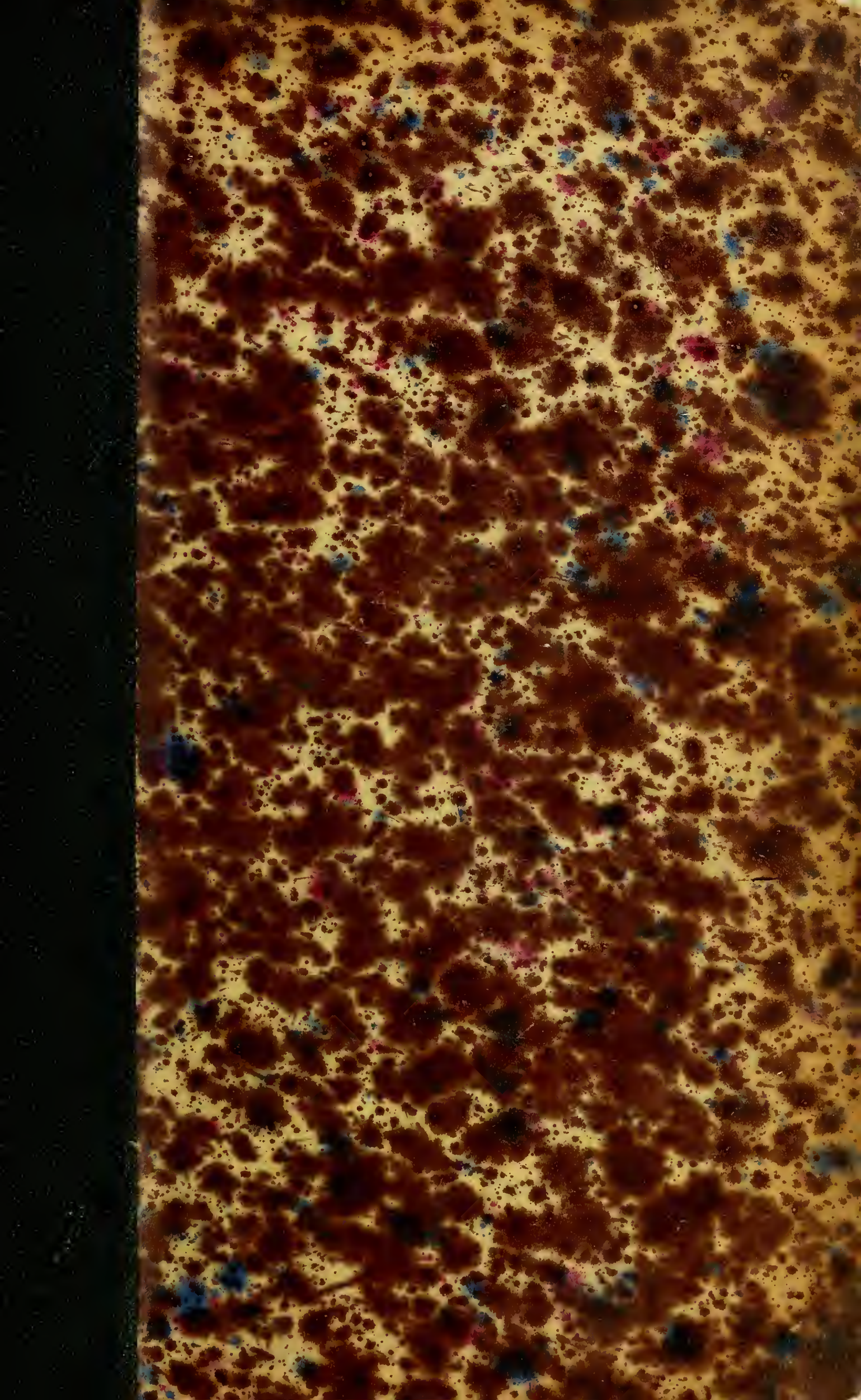


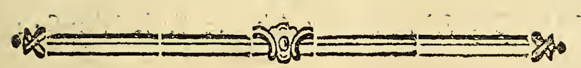

FIDE ET FORTITUDINE

VOULEZ-VOUS SAUVER L'ÉTAT? PRENEZ ET LISEZ.

Nesciunt enim quid faciunt.

A PARIS.

1790.



PRENEZ ET LISEZ.

NON, MM. les Impartiaux, ne l'efpérez pas ; quelque facile à tromper que foit le bon peuple de France, vous ne parviendrez pas à le féduire. Votre mafque patriotique ne vous fervira de rien : on vous connoît ; vous êtes ces triftes Sénateurs déjoués dans leurs projets, qui s'étoient flattés de s'affeoir dans la Chambre haute, & d'y devenir les heureufes fouches d'une nouvelle race de Patriciens. Vous êtes les exécuteurs de ce vafte projet enfanté par Brienne, corrigé, perfectionné depuis fon départ.

Abaiffer la Nobleffe, détruire les Parlemens & le Clergé, anéantir l'autorité royale, & renverfer ces antiques colonnes du Gouvernement François ; tels étoient les préliminaires du plan qu'on avoit formé. Le but étoit de ramener ces temps défaftreux où le Maire du Palais, choifi par la Nation, affis auprès du Roi, gouvernoit fous fon nom.

Deux Chambres fervoient à divifer l'Affem-

blée, à y faire régner la haîne & la jaloufie : point de troifième Chambre pour terminer leurs débats ; le nouveau dépofitaire du pouvoir exécutif reftoit le feul arbitre, devenoit le juge fuprême de leurs difcuffions.

Les villes favorifées par la répartition, & qu'on avoit eu foin d'armer, afferviffoient les campagnes, malheureufes, opprimées, mais fans armes & fans forces. Les villes, à leur tour, étoient foumifes par ce pouvoir légiflatif, qui ne tenoit dans fes mains le fabre de l'armée, que pour l'employer au gré du Miniftre qui conduifoit fon bras.

Les deux cents Sénateurs viagers (1) obéiffoient à fa voix ; il les contenoit par la crainte : les reftes des deux premiers Ordres étoient toujours là pour les effrayer, l'efpoir les enchaînoit encore au char de la divinité, toutes les graces dont les vieux courtifans avoient été dépouillés, devenoient leur par-

(1) M. Necker & fes amis ont la manie des fonds perdus ; rentes viagères, Nobleffe viagère, Sénat viager ; dans leur fyftême tout doit être à vie. Ce grand homme, fidèle à fon fyftême, trop philofophe pour s'occuper de la poftérité, fe contentoit d'une gloire viagère ; il fe croyoit sûr d'en jouir ; mais malheureufement le public commence à lui faire banqueroute.

tage : la dérogeance abolie, les préjugés détruits offroient à leurs familles ces places lucratives, ces emplois de Finance que leur désintéressement ne craignoit pas ; le commerce, qui dégénère bientôt en monopole, quand l'homme en crédit s'en empare, le commerce leur présentoit une nouvelle source de richesses ; ils étoient bien payés de l'abandon de leurs priviléges ; les abus renaissoient ; mais ils ne renaissoient que pour eux, & deux cents Rois épuisoient la France.

Dès le mois de Décembre 1788, on cherchoit des suffrages pour faire passer ce projet ; on écrivoit dans les Provinces à ceux qu'on désiroit de s'associer ; on leur mandoit : *Réunissez-vous à nous, nous détruirons le Clergé, nous prendrons ses biens, nous établirons une Chambre haute.* On laissoit entendre aux Néophytes qu'ils seroient décorés de la robe sénatoriale. Quel dommage que la Chambre haute soit rejetée sans retour ! quel dommage, Messieurs, que vous n'ayez pas réussi à vous y placer ! Les Aristocrates, si souvent trompés, ont cependant aperçu le piége trop grossier que vous leur tendiez. Les enragés, anciens partisans du Ministre, mais qui déjà se sentoient assez forts pour secouer son joug,

qui ne se soucioient de combattre, ni pour lui, ni pour vous, & qui vouloient garder pour eux-mêmes le fruit de leurs travaux ; les Enragés, réunis aux Aristocrates, ont étouffé votre Sénat avant qu'il fût né ; & ce service qu'ils ont rendu à la Patrie, doit servir à excuser une partie de leurs fautes ; vos Chefs effrayés vous ont abandonnés.

Ce M.... si grand dans sa Province, si petit dans l'Assemblée Nationale, s'est enfui de désespoir : il se flattoit de trouver dans les montagnes du Dauphiné, des secours pour sa Chambre haute : trompé dans son attente, le malheureux n'a pas osé reparoître.

Son camarade, qui s'enfuyoit, disoit-il, pour mieux combattre, qui promet toujours de dénoncer, & ne dénonce jamais, qui n'ose pas dire ce que vingt brochures ont publié, ce que tout le mode sait. L** est moins à plaindre, l'amour l'accompagne dans sa fuite, l'amour essuie ses larmes ; métamorphosé pour lui en garde-malade, il prend soin de cette foible santé, épuisée par les fatigues de la Tribune.

Le Député d'Auvergne que vous reconnoissez pour Général, & qui vous a servi de Secrétaire, M**, connu dans les Colo-

nies pour avoir voulu y établir le régime fiscal, connu au Contrôle général par le traitement de 20,000 liv. qu'on lui accorda en 1771, en attendant mieux, connu des Colons & des amis des Noirs, pour avoir professé tour à tour les doctrines opposées, qui, n'ayant pu succéder au Ministre, s'est réduit prudemment à devenir son premier commis, à jouer le rôle de recruteur du Sénat; M** qui avoit voulu se sauver en Provence, a été forcé de vous rester.

Vous avez vu ces N.... dont la cabale n'a vu pendant long-temps, dans le bouleversement du Royaume, qu'un moyen innocent de culbuter les Polignac, & de les remplacer.

Vous avez ce Prince, qui, comblé des graces de son Maître, Capitaine des Gardes, Gouverneur de Versailles, a vu de sang froid enlever son Roi & son bienfaiteur du Château confié à sa garde.

Vous avez ce Bergasse qu'on peut caractériser d'un mot, en rappelant que c'est le seul homme que Beaumarchais ait le droit de mépriser.

Est-ce parmi ces Messieurs, que vous comptez *des Législateurs aussi savans que ceux qui viennent de faire un Gouvernement tout neuf?*

Eſt-ce parmi eux que vous trouverez ces calculateurs habiles qui *donneront un plan de Finance, ſi le Comité ne ſe dépêche pas ?*

Pourquoi ces génies ſupérieurs gardent-ils donc l'incognito depuis l'ouverture des Etats Généraux ? Pourquoi n'éclairent-ils pas l'Aſſemblée par des motions lumineuſes ? Pourquoi ne nous préſentent-ils pour échantillon que ce petit manifeſte en ſtyle triſtement bouffon, où ils ſe déclarent une *puiſſance indépendante ?*

Vous nous aſſurez que vous n'êtes pas du nombre des Enragés (1) ; avec qui votiez-vous donc quand ces Meſſieurs ont fait paſſer les décrets qui leur ont mérité ce nom ? Avouez-le de bonne foi, l'intérêt vous attachoit à eux ; mais un plus grand intérêt vous en ſépareroit facilement.

Vous n'écrivez pas dans vos Provinces de brûler les Châteaux & d'en maſſacrer les Propriétaires ; graces vous ſoient rendues de cet excès de bonté : mais vous êtes-vous oppoſés aux motions qui ont produit ces horribles effets ? N'avez-vous pas contribué à armer

---

(1) L'exemple de cent cinquante Députés nous permet d'employer cette expreſſion.

cette multitude ſans chef, ſans diſcipline, qui ne connoît pour règle que ſes paſſions & ſes préjugés, & dont les têtes ſont encore exaltées par les ſoins de vos faiſeurs de révolutions?

Vous vous glorifiez d'avoir été inſcrits ſur les liſtes de proſcription ; quelques-uns de vous aſſurent même qu'on a voulu les traiter comme les Foulons & les Berthiers.

Meſſieurs les impartiaux, vous vous vantez, perſonne ne vous a fait l'honneur de ſonger à vous pendre ; mais vous aviez peur, on s'en apercevoit ; & en vous parlant de la lanterne, on s'aſſuroit de vos ſuffrages.

Vous vouliez une révolution ; mais vous *euſſiez déſiré d'employer vingt ans à détruire*; vous vouliez ſavourer ce plaiſir délicieux : j'avoue de bonne foi que j'aime mieux les Enragés ; s'ils bouleverſent un Royaume dans une minute, s'il ne leur faut que ſe lever ou s'aſſeoir une douzaine de fois pour ruiner une grande Ville, pour faire le malheur de 24 millions d'hommes, ils ont du moins l'humanité de ne pas faire languir les patiens ; mais ſuſpendre le glaive pendant vingt ans, frapper ſans ceſſe, ſans achever jamais, c'eſt le comble de la barbarie. Je conçois que, tranquillement aſſis ſur les bancs du Sénat,

vous auriez regardé avec une philoſophique indifférence les malheureux que vous euſſiez mis à la torture ; mais croyez-vous qu'on vous eût laiſſé faire ? La contagion de la folie ſe répand avec rapidité ; mais elle ſe guérit de même ; & je doute que la légereté françoiſe eût laiſſé à votre gravité le temps de nous guillotiner à ſon aiſe.

Le Clergé vous doit les plus ſincères remerciemens : que vous êtes bons de ne vouloir lui prendre que 400 millions & toutes les abbayes ! Votre modération n'eſt cependant pas ſans exemple. Cartouche ſe contentoit de partager honnêtement avec les paſſans qu'il détrouſſoit.

Ce qui me plaît ſur-tout, c'eſt l'utile emploi que vous ferez des biens que vous avez pris au Clergé ; ils acquitteront tout juſte les petits frais qu'occaſionne l'heureuſe révolution à laquelle vous avez coopéré ; je les ai calculés, & ils montent au moins à 400 millions (1) : ſi quelque mauvais citoyen s'aviſe de croire que c'eſt trop cher, vous leur répondrez que cette ſomme n'eſt rien, qu'il ne vous en coûte qu'un décret pour vous la procurer.

---

(1) Voyez le rapport de M. de Canteleux.

Votre intention, dites-vous, *eſt d'aſſurer d'abord les frais du culte & la ſubſiſtance des Miniſtres, ainſi que celle des pauvres, tout autrement que par des calculs hypothétiques.*

Mais comment vous y prendrez-vous ? Que reſtera-t-il au Clergé, après que vous aurez aboli les Dixmes & vendu pour 400 millions de biens eccléſiaſtiques ; après que vous aurez par conſéquent diminué ſes revenus d'environ 100 millions, tâchez, s'il vous eſt poſſible, de me prouver que le reſte ſuffira pour payer les penſions des Curés, qui, ſur le pied de 1200 liv. monteront, pour quarante mille Paroiſſes, à 48 millions ; pour acquitter les penſions des Vicaires, qui monteront à la moitié de cette ſomme ; pour payer encore celles de cinquante mille Moines ou Religieuſes, qui, ſur le pied de 800 liv. par tête, formeront une ſomme de 40 millions.

Je ne vous parle, comme vous voyez, ni des Chanoines, ni des Abbés, ni des Evêques, ni des Archevêques ; vous répondriez que ces Ariſtocrates ne valent pas la peine qu'on s'en occupe : je ne vous parle même pas des dettes du Clergé, que vous ſerez obligés d'acquitter ; cependant nous trouvons déjà plus de 200 millions de revenus détruits ou

consacrés à la subsistance des Ministres de la Religion. L'infaillible Necker n'a estimé les biens du Clergé qu'à 130 millions de rente; il vous en manque par conséquent soixante-dix. Comment vous procurerez-vous ensuite les sommes immenses dont vous aurez besoin pour pourvoir aux dépenses du culte & à la subsistance des pauvres ? Les imposerez-vous sur le Peuple ? Vous flatterez-vous qu'il consente à payer deux fois plus d'impôts, quand vous lui avez annoncé les plus grands soulagemens ; vous dissiperez, en lui manquant de parole, l'aveuglement que vos promesses avoient produit, & son réveil sera terrible.

Vous promettez de vous opposer à la destruction de l'Ordre de Malte : eh ! n'est-il pas déjà détruit, anéanti par l'abolition des dixmes, qui formoient son principal revenu ? Que lui offrirez-vous à la place ? Des assignats sur la contribution patriotique. Le bon billet qu'a la Chatre !

Vous annoncez aux Parlemens que leur dernière heure est arrivée ; vous leur dites qu'il faut se résigner & faire une belle mort ; & c'est avec cette légereté que vous déclarez à deux mille Citoyens que vous allez leur enlever leur état ; & c'est avec cette légereté

que vous annoncez à la Nation que vous dépouillerez les Molé, les d'Agueſſeau, les d'Ormeſſon, les Séguier, pour donner leurs places aux Barnave, aux Chapelier, aux Robeſpierre, à ce tas d'hommes inconnus ou mal famés que vous deſtinez à devenir les juges de nos fortunes, de nos vies, de notre honneur.

Mais que dis-je? Ce ne ſont pas les robes de ces dignes magiſtrats que vous revêtirez vos Collegues; ce ſont les habits d'emprunt que porterent les Goeſmann, les Quirot & les Raymonds, que vous leur réſervez. N'oubliez pas, en leur accordant cette nouvelle décoration dont ils ſont ſi dignes, n'oubliez pas de leur dire qu'elle ne rend pas inamovible.

Vous annoncez que vous voulez rembourſer les Magiſtrats actuels; vous êtes, en vérité, trop équitables: quoi! réellement vous vous bornerez à les dépouiller de leur état, vous ne leur volerez pas leur argent? Quelle généroſité!

Vous voulez que déſormais la juſtice ſoit gratuite: mais dites-moi, je vous prie, qu'entendez-vous par cette expreſſion?

Vous laiſſez ſubſiſter les honoraires des

Avocats, les taxations des Procureurs, des Greffiers, des Huiffiers, les droits de Greffe; ceux de Contrôle, de formules, &c., c'eſt-à-dire, les neuf dixiemes des frais de procédures; vous devez même être très-sûrs que, ſi les Secrétaires des anciens Magiſtrats recevoient de petites gratifications, ceux qui occuperont leurs places ne feront pas moins intéreſſés.

Vous vous bornez donc à ſupprimer les épices que percevoient les Juges; mais ces épices, réunies aux gages que le roi leur payoit, ne formant pas l'intérêt de la finance de leurs charges, ces Magiſtrats devoient être regardés comme des créanciers de l'Etat, qui avoient prêté leur argent à très-bas intérêt, & qui s'étoient obligés, de plus, à rendre la juſtice à leurs concitoyens, ſans exiger aucuns émolumens.

Pour appuyer ce raiſonnement par un exemple qui ne ſoit pas ſuſpect, je citerai le Parlement de Paris.

Les finances des charges des Préſidens à Mortier, Conſeillers, Avocats-généraux & Subſtituts, montent à 13 millions; ils recevoient tout au plus 150,000 liv. de gages; les épices ne ſe ſont jamais élevées à 400,000 l.

par an ; ces deux ſommes réunies, montant à 550,000 liv., ne forment que l'intérêt de 13 millions, à quatre & un quart pour cent.

Les Magiſtrats du Parlement de Paris ne recevant même pas l'intérêt de leur argent au taux ordinaire, rendoient donc la juſtice gratuitement à la ſixieme partie des habitans du Royaume.

Ce que je viens de dire du Parlement s'applique également aux Tribunaux inférieurs ; les finances des offices de deux cents Bailliages qui ſont ſous le reſſort de Paris, montent à plus de 20 millions. Le centième denier que payent ces Officiers, abſorbe leurs gage : les épices qu'ils percevoient ne s'élevoient pas à 200,000 liv.

Loin d'être payés, ils achetoient donc le droit d'être utiles à leurs concitoyens, par le ſacrifice d'une partie conſidérable de revenu que leurs capitaux leur euſſent procuré. Les Juges qui compoſoient & les tribunaux inférieurs & les cours ſouveraines, rendoient donc la juſtice gratuitement.

Voyons maintenant ce que produira le changement que vous projetez. Vous comptez accorder des émolumens aux nouveaux Juges, bien sûrs de n'en pas trouver ſans cette con-

dition : ces gages vous coûteront au moins 200,000 livres pour chacun des tribunaux ſouverains.

Vous en établirez ſix dans le reſſort du Parlement de Paris ; cet objet de dépenſe s'élevera donc à . . . . 1,400,000 l.

Les appointemens des Juges inférieurs monteront au moins à . . 2,400,000 l.

La Juſtice gratuite, dans le ſeul reſſort de Paris, coûtera donc . . . 3,600,000 l.

Dans le calcul des ſommes que vous aurez à rembourſer aux Juges qui ſeront ſupprimés, il ne faut pas oublier les offices des Tribunaux d'exception, dont les finances montent à une ſomme au moins égale à celle que je viens de compter pour le Parlement & pour les Bailliages Royaux.

Ces rembourſemens s'éleveront par conſéquent, ſavoir :

Pour le Parlement, à . . . . 13,000,000 l.

Pour les Bailliages royaux, à . 20,000,000 l.

Pour les Tribunaux d'exception, à . . . . 33,000,000 l.

Total. . . . . 66,000,000 l.

Vous

Vous ferez obligé de payer à cinq pour cent l'intérêt des fonds que vous emprunterez pour acquitter ces remboursemens ; ces intérêts coûteront donc annuellement à la Nation . . . . 3,600,000 l.

Il faut y ajouter le montant des gages attribués aux nouveaux Juges, & qui s'éleveront, comme je l'ai observé, à . . . . 3,300,000 l.

Les dépenses annuelles qu'occasionnera l'établissement du nouvel ordre judiciaire dans le ressort du Parlement de Paris, coûteront par conséquent à la Nation . . . . . 6,900,000 l.

Les épices & les gages ne montoient pas pour tous ces Tribunaux à deux millions, la Nation y perdra donc quatre millions, & le ressort de Paris ne formant que la sixième partie de la France, ce sera 24 millions que le Royaume aura de plus à payer : ainsi, la justice, que vous voulez appeler gratuite, nous coûtera 24 millions de plus que celle que vous prétendiez être achetée si cher. La seule différence que j'y vois, c'est que l'homme tranquille, qui évite les procès, paiera pour le chicaneur qui s'amuse à inquéter ses voisins ;

eſt-ce ainſi que vous réformez les abus?

Vous me répondrez ſans doute que les nouveaux Juges, au lieu d'acheter leurs charges, ſeront élus par les peuples, & que cet avantage eſt ineſtimable.

Mais les ſuffrages des Electeurs ſont-ils toujours un ſûr garant du mérite? C'eſt à vous, Meſſieurs, qui paſſez votre vie au milieu de mille Députés élus par les Bailliages; c'eſt à vous, dis-je, que je m'adreſſerois pour le demander, ſi vous n'aviez répondu d'avance à cette queſtion par les différens portraits que vous avez faits de l'Aſſemblée nationale. Voici comme vous vous exprimez en parlant des Membres qui la compoſent.

Ces Meſſieurs qui frappent du pied, battent des mains & font des Lois à la clameur de Haro, nous leur laiſſons tous les honneurs du ſpectacle qu'ils donnent tous les jours gratis aux galeries.

Nous ne faiſons point, ajoutez vous encore, *le ſerment de nous lever & de nous aſſeoir au commandement d'un Officier-Major qui fait l'exercice à la Pruſſienne.*

Ces Meſſieurs, qui donnent aux galeries un ſpectacle qui n'eſt pas auſſi gratuit que vous le prétendez; ces Meſſieurs qui font des Lois

à la clameur de Haro; ces ſoldats qui font l'exercice ſous le commandement d'un Major, ne ſont ſûrement pas ces pauvres Ariſtocrates, qui, depuis le commencement de l'Aſſemblée, n'ont pas fait un décret, qui n'ont jamais ſu ni ſe concerter, ni ſe réunir. C'eſt donc le côté de la gauche du Préſident que vous avez peint juſqu'ici.

Mais bientôt c'eſt l'Aſſemblée entiere que vous déſignez, en déclarant que *votre bataillon eſt ouvert pour recevoir un Ariſtocrate pénitent ou un Enragé converti;* c'eſt ainſi que, donnant à une partie des Répréſentans de la Nation ce nom d'Ariſtocrate, que le peuple regarde comme ſynonyme de traître à la Patrie, vous réſervez pour le reſte le titre d'Enragé; je n'ai rien à dire ſur cette épithète énergique que le Public ſemble leur avoir conſacrée, je remarque ſeulement que votre Secrétaire, parlant au nom de 150 Députés de la Nation qui ne ſont point Ariſtocrates, & adoptant cette expreſſion, nous permet de penſer qu'elle eſt bien méritée.

Tel eſt donc le réſultat des élections de la France entiere. Une petite troupe d'Ariſtocrates, cinq à ſix cents Enragés, & cent

cinquante Impartiaux, qui ſe diſent des *êtres très-raiſonnables.* Qu'on juge ſi de pareils choix peuvent nous faire eſpérer que l'élection compoſera nos Tribunaux d'un manière ſatisfaiſante.

Ceci me rappelle ce qui m'eſt arrivé l'autre jour dans une des galeries. J'étois auprès de deux perſonnes dont les diſcours me prouvèrent que l'une d'elles étoit ce qu'on appelle un Ariſtocrate, & l'autre un Démocrate : après un de ces momens d'agitation ſi fréquens dans votre Aſſemblée, le premier dit à ſon voiſin : « Si vous aviez un procès dont » le fonds fût ſeulement de deux mille écus, » voudriez-vous qu'il fût jugé par ces Meſ- » ſieurs » ? Le Démocrate, après avoir réfléchi un inſtant, répondit à demi-voix : « Non, je ne voudrois pas d'un pareil Tri- » bunal ». Il faut l'avouer, ajouta-t-il, il eſt affreux de penſer que ce ſont des hommes d'une ignorance, d'une incapacité, & d'une indécence ſcandaleuſe, qui décident chaque jour du deſtin de la France. J'avois trouvé cette réponſe trop hardie ; mais j'avoue que les portraits que vous faites de vos collegues, ſuffiſent pour la juſtifier. Combien ces portraits ne doivent-ils pas être reſſemblans,

quand ce ſont les Impartiaux qui les tracent eux-mêmes.

Vous déſirez, dites-vous, que la paix & la tranquillité ſe rétabliſſent; pouvez-vous l'eſpérer, quand on a tout fait pour la bannir? Quelle paix, quelle tranquillité peut-on attendre, dans un Royaume où 300,000 hommes, qui n'ont jamais connu la ſubordination, qui n'obéiſſent qu'autant qu'ils le veulent, qui n'ont pour chefs que des hommes qu'ils ne reſpectent pas; quand tout le peuple des villes eſt armé; quand ce peuple, enivré de fanatiſme, trompé par de vils impoſteurs, ne voit autour de lui que de prétendus ennemis; quand il ne rêve que complots & conſpirations; quand on lui a inſpiré la haîne la plus violente contre tous ceux qu'il avoit aimés, eſtimés, honorés juſqu'à ce jour?

Quatre cent cinquante mille ſoldats ou bourgeois armés ſont maîtres de ſe livrer à tous les excés imaginables; il n'exiſte plus ni force, ni autorité qui puiſſe les contenir. Répondez, Meſſieurs; leur oppoſerez-vous vos Décrets? Le peuple ne leur obéit que quand ils flattent ſes paſſions; vous ne pouvez ni empêcher

l'exportation des blés, ni déterminer les contribuables à payer les impôts.

Comment pouvez-vous donc espérer que la paix se rétablisse ? Vous comptez sur les Municipalités pour rétablir la perception ; vous y comptez en vain. Voyez l'exemple de Saumur ; voyez Paris lui-même ; le dernier Folliculaire ose braver l'Hôtel-de-Ville ; il ne peut pas supprimer un Libelle ; il faut du canon pour mettre les juges en sûreté : insultés dans les Tribunaux, menacés dans leurs maisons, ils sont obligés de vous demander une sauve-garde. Cependant Paris est la ville où les Milices nationales sont le mieux composées.

Vous conseillez à ces Milices de quitter leurs mousquets, de retourner à leurs ateliers, à leurs boutiques. Vous persuaderez sans peine les hommes sages, les citoyens honnêtes, ceux enfin entre les mains desquels on peut, sans danger, laisser des armes : mais cette foule aveugle, fanatique, ces jeunes gens que le goût de l'oisiveté & du libertinage a conduits à ce nouveau métier, ces hommes dangereux mépriseront vos conseils.

Vous êtes, dites-vous, les amis de la paix, & vous souffrez que chaque matin on inonde

la Capitale de Libelles, où, ſous le nom d'Ariſtocrates, on dévoue à la mort la Nobleſſe & le Clergé, les Miniſtres de la Religion & les guerriers qui ont verſé leur ſang pour la Patrie? Vous ne pouvez ignorer que ce n'eſt pas à eux ſeuls que les fanatiques ou les brigands en veulent aujourd'hui; vous ſavez que le maſſacre qui ſe renouvelle dans les Provinces, s'étend ſur les bourgeois, ſur le peuple lui-même: on vous a dénoncé ces excès, quelles précautions prenez-vous pour les réprimer?

Si vous déſiriez réellement la tranquillité du Royaume, il falloit vous oppoſer avec force à ceux qui l'ont détruite; il ne falloit pas contribuer à exciter le déſordre: mais aujourd'hui le mal eſt fait, & vos ſtériles conſeils ne le répareront pas: le temps ſeul, en diſſipant l'aveuglement funeſte où on a plongé le peuple, le temps ſeul lui prouvera qu'il a été la dupe des plus infâmes impoſtures. Mais combien de crimes, combien de malheurs avant que ce moment arrive!

Le Comité des Recherches & tous les complots qu'il a imaginés, ou découverts, ou pourſuivis, vous paroiſſent, dites-vous, *abſurbes & d'iniques moyens de régénération.*

Quoi ! les infames calomnies répandues contre le Roi, contre la Reine, contre les Princes du Sang, contre les premiers de la Nation, n'étoient que d'abſurdes & iniques moyens de régénération ! Quoi ! les prétendus complots d'incendier Paris, de maſſacrer ſes habitans, n'étoient que des fraudes pieuſes que les Apôtres de la révolution employoient pour tromper le Peuple ! Ce n'étoient que des fables qu'on répandoit, pour engager ce peuple à s'armer, pour le ſoulever, pour l'exciter aux forfaits, & vous ſaviez cet horrible ſecret ; & on dit que vous êtes cent cinquante, & vous êtes tous Membres de l'Aſſemblée nationale, & vous ne vous êtes pas levés pour faire entendre la vérité, & vous avez attendu juſqu'à cet inſtant pour révéler ce myſtère d'iniquités ; & la première fois que vous en parlez, c'eſt le ſtyle du perſifflage que vous employez pour raconter ces horreurs ! Vous me faites frémir d'indignation !

Le foible citoyen qui, poſſédant les preuves d'un crime dangereux pour l'Etat, craint encore de le dénoncer, ne mérite peut-être que le mépris qui ſuit la lâcheté ; mais des Magiſtrats, des Repréſentans de la Nation, des hommes inviolables qui ſouffrent

qu'on trompe leurs Commettans, qu'on emploie l'impoſture pour les conduire au crime, qui voient exécuter ſous leurs yeux une trame auſſi perfide, & qui gardent le ſilence, ſont, à coup ſûr, les complices des ſcélérats qu'ils n'ont pas accuſés. Voilà donc l'effet de ces lettres anonymes dont vous nous parlez, de ces liſtes de proſcriptions où vos noms ſont écrits. Ces paniques terreurs ont ſuffi pour vous arrêter; & des menaces, de vaines menaces vous ont fait trahir vos Commettans & votre devoir; & c'eſt vous dont on vouloit compoſer ce Sénat qui devoit, dirai-je, gouverner ou dévaſter la France!

Non, je ne balance pas à l'avouer; nous avons de grandes obligations à ces Enragés, qui, en ſe réuniſſant aux Ariſtocrates, nous ont préſervés de vous avoir pour maîtres.

Vous n'avez jamais fléchi le genou devant le deſpotiſme; croyez-vous donc que nous ne vous connoiſſions pas, vous, Agens du Miniſtere, vous, inſtrumens du Miniſtre actuel, vous, ſes partiſans dans l'Aſſemblée nationale?

Dans quel temps, à quelle époque avez-vous bravé des Miniſtres puiſſans? Où ſont les preuves de votre patriotiſme? Je les cher-

cherois en vain ; je n'apercevrois que les domaines dont vous jouiſſez, que les échanges abuſifs que vous avez obtenus, que les traitemens que vous avez touchés, que les places que vous occupez, que les bénéfices que vous poſſédez.

Je vois parmi vous cent mille écus de rentes entaſſées ſur la tête d'un ſeul individu, & dont il jouit aux dépens de l'Etat ; vous êtes ſurchargés de graces, & vous oſez vous vanter d'avoir bravé les Miniſtres qui les diſtribuoient ! Ou ſoyez plus adroits, ou ceſſez de vouloir nous abuſer.

Vous voulez rendre au Roi tout le pouvoir que lui laiſſe la Conſtitution ; & quel pouvoir lui laiſſe-t-elle ? La permanence de l'Aſſemblée le renfermoit dans les limites que la Conſtitution d'Angleterre a ſagement établies ; mais la création des Municipalités lui enleve le reſte de ſon autorité.

Chargés de la fonction d'enregiſtrer les édits, les Parlemens ont ſouvent oppoſé aux Monarques les plus deſpotiques une réſiſtance qui a ſuffi pour arrêter l'exécution de leurs volontés.

Qu'étoit-ce cependant que le pouvoir des Parlemens, auprès de celui que vous accordez

aux Municipalités ? Vous leur attribuez, & la publication des lois, & leur exécution, & la répartition de l'impôt; elles ont autorité sur les troupes réglées; elles disposent absolument des Milices; elles peuvent par conséquent rendre leur résistance imposante, en l'appuyant par la force des armes. Vous flattez-vous qu'elles n'abuseront pas de la puissance & de la force que vous leur confiez ? Pouvez-vous l'espérer ? Pouvez-vous nous citer l'exemple d'un seul homme, d'une seule assemblée d'hommes qui n'ait jamais abusé de son pouvoir ? Et cependant quel moyen resteroit-il au Roi pour les forcer d'obéir, si elles vouloient résister ?

Vous ne voulez pas du Gouvernement fédératif; qu'est-ce donc que celui que vous avez établi ? Je vois en France, comme en Hollande, les Provinces gouvernées par des Corps aristocratiques, notamment leurs Magistrats, réglant arbitrairement leurs propres affaires, répartissant à leur gré leur contingent à la constitution générale, ayant dans les Milices nationales, des troupes qui dépendent d'elles seules, dont elles choisissent les officiers, & qui ne connoissent que leurs ordres,

Je vois ces provinces, députant à l'Assemblée nationale, reprenant bientôt, malgré vos décrets, le pouvoir qu'elles avoient jadis, le droit de donner à leurs Mandataires des instructions qu'ils seront obligés de suivre. Si ce n'est pas là le Gouvernement fédératif, qu'entendez-vous donc par ce mot ?

Vous avez voulu, je le suppose, que le peuple fût libre, & vous aviez raison de le vouloir ; mais vous l'avez rendu indépendant, & vous avez fait son malheur. La liberté publique, dont je suis plus partisan que vous-mêmes, exige que le citoyen n'obéisse qu'aux Lois ; mais l'anarchie commence, quand le peuple peut secouer le joug salutaire, quand on a mis entre ses mains des armes qui lui permettent de s'y soustraire, quand on lui a persuadé qu'il a la force nécessaire pour désobéir impunément, quand on a eu l'imprudence ou la scélératesse de lui apprendre à ne mesurer le respect qu'il rend à l'autorité, que sur le degré de force qu'elle peut déployer.

Et cette anarchie regne aujourd'hui dans la France entiere ; elle fait le malheur de tous ses habitans. Ce n'est pas, comme vous le savez, à la majorité de la Noblesse qu'il faut

attribuer ce désordre, & vous ne vous êtes pas unis à elle pour l'empêcher.

L'homme du peuple n'eſt véritablement libre que quand il eſt dans l'aiſance ; c'eſt alors qu'il n'eſt plus dépendant de celui qui le fait travailler ; c'eſt alors que le Marchand, l'Artiſte, l'Artiſan exigent & obtiennent des égards de ceux-là même qui leur procurent des bénéfices ou des ſalaires. Ne vous y trompez pas ; c'eſt à cette même aiſance que vous devez attribuer cet air de liberté qu'on voit briller dans les regards d'un Anglois. Vous ne l'apercevrez plus chez l'Ecoſſois ou l'Irlandois indigent. L'homme du peuple, quand il eſt pauvre, eſt ſoumis, ſous quelque Gouvernement que ce ſoit, à la plus cruelle des dépendances, celle des beſoins ; il vit dans l'aiſance & dans la liberté, quand l'activité du Commerce lui préſente de toutes parts les moyens d'employer avantageuſement ſes capitaux, ſon induſtrie, ſes talens ou ſes forces.

Quand l'activité du Commerce fait hauſſer chaque jour le taux des profits & celui des ſalaires, cette route eſt la ſeule qui conduiſe le peuple à la véritable liberté. Les Anglois l'ont ouverte les premiers ; ils ont eu la gloire

d'inventer cet art ſublime, de rendre heureux le peuple qu'ils gouvernoient, de répandre le bonheur juſques dans les dernieres claſſes. Leurs moyens ſont connus; ils ont protégé le commerce, animé l'induſtrie, encouragé l'agriculture.

Ecoliers des Anglois, inſtruits par leur exemple, vous aviez ſous les yeux la conduite & les ſuccès de vos maîtres; vous n'aviez beſoin que de les imiter; c'étoit un devoir ſacré : qu'avez-vous fait pour le remplir?

Depuis l'époque de vos ſuccès, le commerce eſt détruit, les manufactures ſont ſans travail, l'ouvrier ne trouve plus de ſalaires; les hommes riches qui lui en procuroient, ſont, pour la plupart, expatriés, les autres ſont ruinés par vos décrets, qui les empêchent de toucher leurs revenus, & par le déſordre des finances, qui ne permet pas de payer des rentes ſur l'Etat.

Chargés de réparer ce déſordre, votre premier ſoin devoit être de réformer les abus & de diminuer la dépenſe, pour l'égaler à la recette; vous deviez ſur-tout vous occuper d'aſſurer l'exacte perception des impôts, ſans laquelle l'ordre ne peut jamais exiſter dans les finances publiques.

Tel étoit votre devoir : qu'avez-vous fait pour le remplir ?

Vous avez promis au peuple d'abolir la gabelle, avant d'avoir, je ne dirai pas décrété, mais même examiné, discuté les prestations qui devoient la remplacer. Aussi-tôt le peuple, qui ne cherche que des prétextes de ne pas payer les impôts, le peuple a cessé d'acquitter les droits sur le sel. Vous avez vainement essayé de les rétablir provisoirement, la contrebande est devenue générale ; une des parties les plus importantes du revenu public a été détruite, & cette seule faute a augmenté le déficit annuel de 60 millions.

Les suites funestes de cette démarche précipitée auroient dû vous servir de leçon ; cependant vous vous êtes encore empressés d'annoncer le projet de remplacer les Aides par une imposition moins onéreuse. Avant d'avoir examiné si ce remplacement étoit possible, & le peuple s'étant aussi-tôt refusé à payer l'impôt sur les boissons, les recouvremens de la Régie générale, qui montoient à plus de 50 millions, ont presque entierement cessé.

Vous avez parlé de reculer les barrieres,

d'abolir les droits à la circulation ; & ſur le champ, les barrieres de l'intérieur ont été brûlées ; une partie de celles qui étoient placées aux limites du Royaume, ont été détruites ; les produits de la Régie des Traites & de la Ferme du tabac, ont diminué de plus de 20 millions.

Le nouveau déficit cauſé par ces décrets, par ces motions prématurées, eſt déjà de plus de 100 millions.

Si on y joint les dépenſes que votre nouvelle adminiſtration entraînera néceſſairement, dépenſes qui monteront, pour le paiement des Députés à l'Aſſemblée nationale, les frais d'impreſſion & les frais de bureau, à près de 10 millions, qui s'éleveront à une ſomme infiniment plus forte pour les Départemens & les Diſtricts ;

Si, dis-je, on joint toutes ces différentes ſommes au déficit de 160 millions qui exiſtoit au mois d'octobre 1788, on verra que la différence entre la recette & la dépenſe eſt aujourd'hui de plus de 300 millions.

Et on ne doutera pas ſans doute que ce déſordre ne rende la banqueroute inévitable, ſi vous n'y apportez promptement des re-

medes

medes qui ne ſont peut-être plus en votre pouvoir.

L'argent ſemble avoir diſparu de la capitale depuis l'époque de votre Aſſemblée ; vous êtes forcés maintenant de recourir à la monnoie de papier, à cette reſſource honteuſe que la plus longue guerre excuſeroit à peine, & ne juſtifieroit pas.

Trois cauſes différentes ont occaſionné cette diminution du numéraire dans Paris & dans la France entiere.

La premiere eſt la ceſſation du paiement des impôts.

La ſeconde eſt l'inquiétude des Créanciers de l'Etat. Cette inquiétude a décidé les étrangers à retirer les fonds qu'ils avoient placés ſur la France.

Ils ſe ſont empreſſés de vendre & de réaliſer les effets dont ils étoient porteurs ; la balance du change a tourné contre nous, & des ſommes énormes en métaux monnoyés ſont ſorties du Royaume pour ce ſeul objet.

La troiſieme eſt la fuite des Citoyens les plus riches que la terreur a forcés de s'expatrier.

J'ai prouvé que la cessation du paiement des impôts ne devoit être attribuée qu'à votre conduite imprudente.

Les inquiétudes que les capitalistes ont conçues, en étoient encore une suite nécessaire. Les créanciers de l'Etat pouvoient-ils n'être pas alarmés, en voyant diminuer le revenu de l'Etat, unique gage de leurs créances?

Ne doit-on pas également vous attribuer la fuite de cette foule de François, qui, retirés chez l'étranger, y consomment aujourd'hui leurs revenus? Ce sont les émeutes populaires, ce sont les excès, les atrocités commises à Paris & dans les Provinces, qui ont occasionné cette émigration; mais quelle a été la cause de ces émeutes, de ces excès, sinon les prétendus complots qu'on publioit chaque jour, & qui répandoient parmi le Peuple l'épouvante & la fureur? Vous avouez vous-mêmes que *ces complots imaginés, poursuivis, ou découverts par le Comité des Recherches, n'étoient que d'absurdes & d'iniques moyens de régénération*: c'étoit donc du Comité des Recherches, c'étoit donc du sein de votre Assemblée que sortoient ces fausses

nouvelles, ces bruits alarmans, répandus chaque jour, & dont le but étoit d'effrayer le peuple, de le soulever, & peut-être de l'exciter aux excès qu'il a commis.

C'est au Comité des Recherches qu'il faut par conséquent attribuer la fuite de cette foule de François qui ont porté chez l'étranger des sommes considérables. Vous n'ignoriez pas ces absurdes, ces iniques moyens qu'on employoit pour opérer la prétendue régénération de la France; cependant vous avez gardé le silence; vous n'avez pas révélé ces indignes manœuvres, & dès-lors vous en avez été les complices.

Et prenez garde, ce sont vos propres paroles que je vous ai opposées; c'est vous-mêmes qui vous êtes accusés.

Récapitulons un instant les maux qui accablent la France depuis que vous êtes assemblés.

Le commerce est détruit; les manufactures, les artistes, les artisans sont sans travail, le numéraire a disparu, la monnoie de papier est établie en France, & tous ces malheurs ont été l'effet des fautes multipliées que vous avez commises.

Vos Cahiers vous ordonnoient de régénérer la Conſtitution, & vous l'avez détruite.

Vous étiez chargés de rétablir l'ordre dans les Finances, & vous avez augmenté prodigieuſement le déficit : vous avez commencé par ſanctionner la dette publique ; & le paiement de cette dette, qu'il étoit ſi facile d'aſſurer, eſt devenu, graces à vous, preſque impoſſible à réaliſer.

Vous deviez & vous pouviez ſauver la France, & vous l'avez perdue.

J'avoue que ce n'eſt pas à vous, que ce n'eſt pas aux Impartiaux ſeuls qu'on doit attribuer les maux dont nous gémiſſons ; mais on a droit de vous faire partager les reproches, quand vous avez partagé la faute, quand vous avez voté ſans ceſſe avec ceux qui ſont la cauſe de nos malheurs.

Vous venez aujourd'hui nous annoncer des ſentimens plus modérés ; mais avez-vous abandonné les principes qui ont dirigé juſqu'à préſent l'Aſſemblée ? Non, vous les profeſſez encore.

Avez-vous le projet de revenir ſur vos pas, de réparer vos erreurs, de rétablir ce que vous avez détruit ? Non, vous annoncez, au

contraire, de nouveaux projet de deſtruction. Il ne reſte plus que les Parlemens, & vous voulez les abolir.

Le déficit eſt énorme, & vous allez l'augmenter de plus de 24 millions par cette ſeule opération.

C'eſt pour avoir négligé l'expérience, c'eſt pour avoir adopté, comme unique regle, des ſpéculations abſtraites, que vous avez marché d'erreurs en erreurs, de précipices en précipices; & vous vous livrez encore au même eſprit de ſyſtême.

Vous promettez de protéger le commerce; mais j'aperçois parmi vous ces amis des Noirs, dont les rêveries philantropiques ne tendent pas moins qu'à ruiner tous les négocians, en nous dépouillant de nos Colonies.

Avouez-le, Meſſieurs, le but que vous vous propoſez eſt de vous rallier des partiſans, pour faire reparoître votre projet chéri, votre Chambre haute, qui ne feroit autre choſe qu'une Cour pléniere, auſſi facile à corrompre, & plus dangereuſe que celle que Briene & Lamoignon nous avoient propoſée.

C'eſt ainſi que vous établirez votre éléva-

tion ſur l'abaiſſement de la Nobleſſe & du Clergé, vos fortunes particulières ſur les ruines de la fortune publique; mais heureuſement vous ne pouvez plus ſéduire; vous êtes démaſqués.

Vous dites *qu'une contrerévolution eſt une abſurdité en ſpéculation, & ſeroit un malheur affreux, ſi quelque imbécille oſoit la tenter.*

Je penſe aſſurément comme vous; je vais plus loin: je ne balance pas à dire que celui qui eſſayeroit d'armer des François contre leurs concitoyens, quelque pures que fuſſent ſes intentions, ſeroit infiniment coupable.

Je dirai plus encore: ſi la nouvelle conſtitution fait le bonheur du peuple, ſi elle aſſure la tranquillité du Royaume, en vain conſpireroit-on contre elle, on ne réuſſiroit jamais à l'ébranler.

Mais ſi vous vous êtes trompés; ſi, au lieu d'établir un Gouvernement libre, vous avez livré la France à la plus funeſte anarchie; ſi la nouvelle forme d'adminiſtration eſt plus compliquée, plus diſpendieuſe, plus vicieuſe enfin que celle dont nous nous plaignons depuis ſi long-temps; ſi l'autorité preſque arbitraire dont jouiront les Municipalités, a plus

d'inconvéniens encore que celle des intendans ; ſi cette foule d'élections ne ſert qu'à nous habituer aux brigues, à exciter l'ambition & la cupidité, à ſemer la haîne & la diviſion entre les citoyens ; ſi le ſyſtême d'impoſition que vous adopterez, eſt plus onéreux pour les peuples que celui que vous voulez abolir ; ſi les abus, & ſur-tout cette déprédation de revenus publics, le plus grand des abus, s'accroît au lieu de diminuer ; s'il n'y a de changement que dans les noms de ceux qui en profiteront ;

Si les erreurs de l'Aſſemblée ont des effets plus funeſtes que les fautes mêmes des Miniſtres ;

Si le peuple, perſuadé que le deſpotiſme eſt un fléau terrible, mais que l'anarchie eſt plus dangereuſe encore, & qu'un Empire auſſi vaſte que la France ne peut être gouverné que par un Monarque revêtu d'un grand pouvoir ; ſi le peuple, dis-je, croit s'appercevoir que vous ne lui avez donné qu'un Stathouder ; s'il regrette, je ne dirai pas l'ancienne adminiſtration, mais l'ancienne conſtitution du Royaume, dégagée des abus que le temps avoit introduits ; s'il s'aviſe de douter de votre

pouvoir conſtituant ; s'il le cherche dans vos Cahiers, & qu'il n'y trouve aucune trace de ce pouvoir, la révolution eſt certaine, & tous vos décrets ne l'empêcheront pas.

Ces ſuppoſitions ſont ſans doute permiſes ; vous n'êtes pas infaillibles, vous pouvez vous être trompés, & rien ne peut même garantir le ſuccès de vos opérations, quand vous avez négligé de prendre l'expérience pour guide.

Vous nous avez donné, comme vous le dites vous-mêmes, un Gouvernement tout neuf qui n'a point d'exemple en Europe, qui ne reſſemble tout au plus qu'à la Conſtitution de la Hollande, à cette conſtitution fédérative, dont les vices ſont démontrés par les révolutions ſi ſouvent répétées que les Provinces-Unies ont éprouvées.

Votre Conſtitution n'a pour baſe que l'eſprit de ſyſtême.

Vous avez ſuivi le pouvoir adminiſtratif, les plans de M. Turgot, qui promettoit ſérieuſement de régénérer la France en dix ans, ſi on vouloit perfectionner les petites écoles ; les projets de ce Miniſtre, dont les vertus étoient au deſſus de ſon ſiècle, mais dont les talens étoient fort au deſſous de ſa place.

Vous avez adopté, pour les Finances, le ſyſtême des économiſtes, ces ſectaires combattus par votre oracle, par M. Necker lui-même, accablés ſous le poids des raiſonnemens, écraſés par le ridicule, & dont les principes, qu'on commençoit à oublier, ne pouvoient être reſſuſcités que par des hommes dépourvus de toutes connoiſſances en Adminiſtration.

En eſſayant ainſi de réaliſer les ſpéculations de M. Turgot & des Economiſtes, vous faites ſur le Royaume une expérience dont le ſuccès eſt au moins douteux.

Je ſuis convaincu que ſi le mécontentement & les réclamations de vos Commettans vous avertiſſent que vous vous êtes trompés, vous renoncerez vous-même à un ſyſtême reconnu vicieux.

Mais ſi vous voulez, par une obſtination coupable, entreprendre d'étayer & de ſoutenir votre ouvrage, vous n'y réuſſirez pas.

Un pouvoir armé peut forcer l'obéiſſance; mais un pouvoir, tel que le vôtre, ne règne que par la conviction; & à l'inſtant où il ceſſe de perſuader, il n'a plus de force, il n'exiſte plus.

En deux mots, ſi la Conſtitution nouvelle eſt avantageuſe à la Nation françoiſe, rien ne pourra l'ébranler; mais ſi elle fait le malheur des peuples, elle s'écroulera bientôt, & rien ne pourra prolonger ſa durée.

Ces vérités peuvent vous déplaire; mais elles étoient utiles, & j'ai dû les publier.

